

exemple d'effritement de la prérogative royale; on a recours à des moyens clandestins plutôt que de saisir le Parlement d'une mesure à cette fin. La gravité du cas présent réside dans le fait qu'il ne s'agit que d'un maillon de toute une chaîne de mesures prises par le présent gouvernement et destinées à supprimer tous les signes et symboles de notre patrimoine constitutionnel. La question est pressante, car il n'existe aucune autre occasion de débattre le geste du gouvernement, qui émiette, ébrèche, voire morcelle le fondement même de notre existence constitutionnelle.

Depuis ces deux ou trois dernières années, nous assistons, chez nous, à une sorte de révolution voilée ourdie dans les coins secrets du bureau du premier ministre et du cabinet, et exécutée subrepticement par l'intermédiaire anticonstitutionnel d'un ukase ministériel. A mon avis, le gouvernement—rien ne peut être plus urgent—agit à sa guise, sans consulter le Parlement ni la population, et s'emploie à saper les armoiries du pays afin de supprimer toute allusion à la monarchie.

Tout député peut préconiser la suppression de la monarchie et l'institution d'une république. Personne ne saurait lui contester ce droit. Rien n'empêche le Parlement et la population qu'il représente d'effectuer ce changement. Toutefois, il est impératif, dans l'intérêt du pays, de mettre un terme à cette façon sournoise de prendre des mesures une par une. (*Applaudissements*)

Quelle urgence y a-t-il? demandez-vous. N'eût été la diligence d'un journaliste attaché à la *Presse canadienne*, cette pratique serait demeurée secrète. Le *Chronicle-Herald* d'Halifax illustre, dans une caricature, une des prédictions les plus intéressantes quant aux résultats d'une telle action. On y voit un facteur en train de distribuer le courrier. Son sac est orné d'une feuille d'érable à laquelle sont accolées les lettres «CP». Il s'exclame: «Ils ne me mordent plus; ils croient que je suis à l'emploi de la *Canada Packers*».

● (2.50 p.m.)

J'ignore si c'est la raison du changement, mais je sais, monsieur l'Orateur, que ces derniers mois et ces dernières années—nous atteignons ici le point culminant—le gouvernement ainsi que l'Association universitaire des jeunes libéraux, dans des résolutions, ont agi sans relâche en vue d'abolir la monarchie et d'instaurer la république. Il y a une semaine à peine, l'une des résolutions des jeunes libéraux, au lieu d'être étudiée...

L'hon. M. Pickersgill: Il y a deux semaines.

Le très hon. M. Diefenbaker: D'accord, deux semaines, je ne discuterai pas de la date.

Le très hon. M. Pearson: Et d'ici deux semaines?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je me demande si nous ne nous engageons pas dans le débat que propose l'honorable chef de l'opposition.

L'hon. M. Starr: Tous les libéraux œuvrent dans ce sens.

M. l'Orateur: A l'ordre. J'engage le chef de l'opposition de s'en tenir à la question de l'urgence du débat.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, j'ai cru que l'événement de la semaine dernière susciterait un cas d'urgence. L'une des résolutions adoptées par le congrès du parti libéral concernait la fonction publique. Cependant, le premier ministre s'est esquivé immédiatement après son adoption.

Vous avez mentionné l'urgence du débat. Je m'en rapporte à l'éditorial du *Sun* de Vancouver du 15 octobre. Il s'intitule «Pourquoi ce changement?» On peut y lire ceci:

La feuille d'érable est le symbole principal du Canada. Elle orne le drapeau national dont chaque Canadien peut être fier. Mais les armoiries royales sont également un symbole canadien légitime tant que ce pays demeure une monarchie. (*Applaudissements*)

Le public a le droit de savoir qui est vraiment responsable de ce qui semble être, en apparence du moins, une tentative d'introduire le républicanisme par la petite porte.

Pour ce qui est de l'urgence du débat, je résumerais la situation comme ceci. Ce genre de républicanisme sournois ne peut être appliqué par un ministre de la Couronne ou par le cabinet. Seul le Parlement ou le peuple canadien peut le faire. (*Applaudissements*) Vous me demanderez pourquoi le débat est urgent. Eh bien, il n'y a pas si longtemps, on a fait disparaître la Reine des cours de citoyenneté. Nous avons soulevé un tollé, la Reine est réapparue. Maintenant, on prend un pas de plus. Je n'en discuterai pas maintenant, car je veux uniquement proposer l'ajournement de la Chambre. Des articles merveilleux ont paru récemment, dont un dans *The Canadian* l'autre jour, écrit par un ami du premier ministre. Il expose le motif de